

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 23

**Artikel:** Trois anecdotes sur Voltaire  
**Autor:** Petit-Senn, L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178857>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Trois anecdotes sur Voltaire.

L'auteur de *Zaire* habita vingt-sept ans les rives du lac Léman; s'il y jouit de leur aspect qu'il célébra plusieurs fois en vers charmants, il fut loin d'y jouir de même d'une bonne santé; sa vie, quoique prolongée, fut une continue maladie. Lorsqu'il était au château de Fernex, il fut subitement atteint d'une indisposition assez grave pour lui donner, ainsi qu'à sa nièce, M<sup>me</sup> Denis, de vives inquiétudes. Le célèbre Tronchin, son docteur habituel, étant alors absent de Genève, il envoya chercher, pour consulter sur son mal, M. E...., le médecin le plus rapproché de son habitation. Celui-ci accourut en toute hâte auprès du lit de l'illustre malade, et après lui avoir inspecté la langue, tâté le pouls et adressé les questions d'usage, l'Esculape villageois prononça d'un ton solennel la prescription suivante :

« M. de Voltaire, nous allons d'abord vous faire prendre une *purge*, demain nous vous ferons une *saigne*, et si ces deux remèdes n'opèrent point, nous aurons recours à une *consulte*, pour laquelle je m'adjointrai le docteur que vous trouverez convenable de faire venir. »

A ces mots, Voltaire sauta en chemise à bas de son lit, et se tenant la tête avec les deux mains, il s'écria d'une voix glapissante :

« Sortez, Monsieur, sortez de la maison d'un auteur trop ami de la langue française pour la laisser mal traiter ainsi devant lui; chacun de vos remèdes est un barbarisme qui fait plus de mal à mon oreille qu'il ne ferait de bien à mon pauvre corps. »

Le médecin sortit tout confus et fort surpris d'entendre l'ermite de Fernex se récrier sur l'inconvenance d'expressions que sa longue habitude de s'en servir avait consacrées à ses yeux. Rentré chez lui, il courut à son dictionnaire et vit que ses locutions pêchaient par leur finale seule et qu'il avait pour ainsi dire à moitié raison en les employant, puisque de *saigne*, *purge* et *consulte* on faisait *saignée*, *purgation*, *consultation*, avec un léger accroissement de lettres.

Voltaire se couchait souvent de bonne heure et laissait sa nièce faire les honneurs de son salon durant des soirées qui se prolongeaient fort avant dans la nuit. M<sup>me</sup> Denis, assez tendre de son naturel, recevait parfois les visites d'un voisin de campagne qui était bien loin de lui être indifférent.

Or, une nuit que Voltaire souffrant se décida à aller chercher quelque distraction à ses douleurs dans la chambre de sa nièce, celle-ci se précipita à sa rencontre au moment où il ouvrait la porte. « Mon cher oncle, s'écria-t-elle, seriez-vous incommodé? »

Or, Voltaire, s'apercevant de suite au désordre de sa nièce et à certain rideau très agité que sa visite était à coup sûr peu attendue, répondit avec bonhomie : Hélas, ma nièce, je me retire, car je crois que je suis encore plus *incommode* qu'*incommode*.

Mais voici un fait plus honorable pour Voltaire et moins connu qui prouve à quel point ce grand génie était parfois bon et généreux. En 1774, et lorsqu'il habitait le Grand Saconnex, il était en procès avec un

agriculteur de cette commune, M. S...., au sujet d'une portion de terrain que M<sup>me</sup> Denis prétendait appartenir à son oncle et qu'elle avait intercalée dans une avenue qui conduisait au château de Tournex. Le propriétaire gagna sa cause en première instance au tribunal de Gex; Voltaire interjeta appel au tribunal de Dijon. Le procès avait duré longtemps; pour le soutenir, il fallait que l'adversaire de M<sup>me</sup> Denis fit de nouveaux frais et se rendit à Dijon pour y solliciter ses juges suivant l'usage du temps.

L'argent manquait à l'agriculteur qui, dans sa détresse, imagina, pour s'en procurer, de s'adresser au patriarche de Fernex lui-même. Il se rendit donc au château, peignit sa pénible situation au philosophe et le conjura de lui prêter 25 louis.

— C'est l'héritage de mon père qu'on veut me ravis, dit-il à Voltaire, et vous seul pouvez me fournir les moyens d'obtenir justice.

— Oh! oh! voilà qui est nouveau, s'écria l'auteur d'*Alzyre*.

— Vagnère, dit-il à son secrétaire, avons-nous cette somme en caisse?

— Oui, monsieur de Voltaire.

— Donnez-les donc à ce brave homme, qui vient chercher chez moi des verges pour me fouetter, et qui n'aura pas en vain complé sur mes bons sentiments; prenez cet argent, dit-il à l'agriculteur enchanté, et je vous souhaite une bonne chance.

Elle fut heureuse, en effet, le Parlement de Dijon confirma la première sentence, et Voltaire, instruit de suite de l'issue du procès, en alla lui-même porter la nouvelle à la famille de M. S...., avec lequel il transigea plus tard et se montra aussi facile dans l'arrangement qu'il avait été généreux en fournissant des armes contre lui.

J. PETIT-SENN.

### Comment on meurt.

Comment on meurt? Selon qu'on a vécu.

L'homme est tué par sa profession, ainsi qu'il sera démontré tout à l'heure.

Comment on meurt? C'est une question qui intéresse tout le monde; car nous sommes plus préoccupés que nous ne le voulons paraître de la question de la mort; tous nous avons les yeux fixés sur cette porte noire; nous songeons qu'on nous attend de l'autre côté et que nous avons notre numéro; mais nous ne savons ni quel numéro on nous a donné, ni auquel on en est; — et cela nous contrarie de songer qu'il nous faudra un jour, fut-ce un jour éloigné, — quitter tout ce qui nous plaît ici-bas.

Nous avons peur de mourir, et, à tout bien considérer, cela est étrange, car nous vivons si peu.

Les savants ont fixé la moyenne mathématique de la vie à 58 ans, et même à 55 ans.

Cette moyenne est décidément trop rigoureuse, et nous lui préférions celle plus consolante de 60 ans.

L'homme vit donc 60 années environ; mais comme il en passe au moins un tiers à dormir, il ne vit donc en réalité que 40 ans. Or, sur ce nombre déjà si restreint, combien d'heures, de jours, d'années ne lu